

Natura 2000

Actualités nationales et européennes
Séminaire des animateurs Occitanie

Octobre 2017



Crédit photo : MEDDE



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer

Sommaire

Introduction

Un réseau remarquable par son ampleur
Sur la voie de la maturité (terrestre) et de la consolidation (marine)

1. Etat des lieux

Un réseau en phase d'animation
Avec quelques insuffisances
Et donc des engagements de le compléter, notamment au large

2. Rapports, bilans et audit

Rapport des inspections de l'agriculture et l'environnement
Bilans de la Commission européenne
Audit de la cour des comptes de l'UE

3. Orientations prioritaires pour Natura 2000

Conclusion



Introduction

1 768 sites dont environ 210 marins
13 % du territoire métropolitain

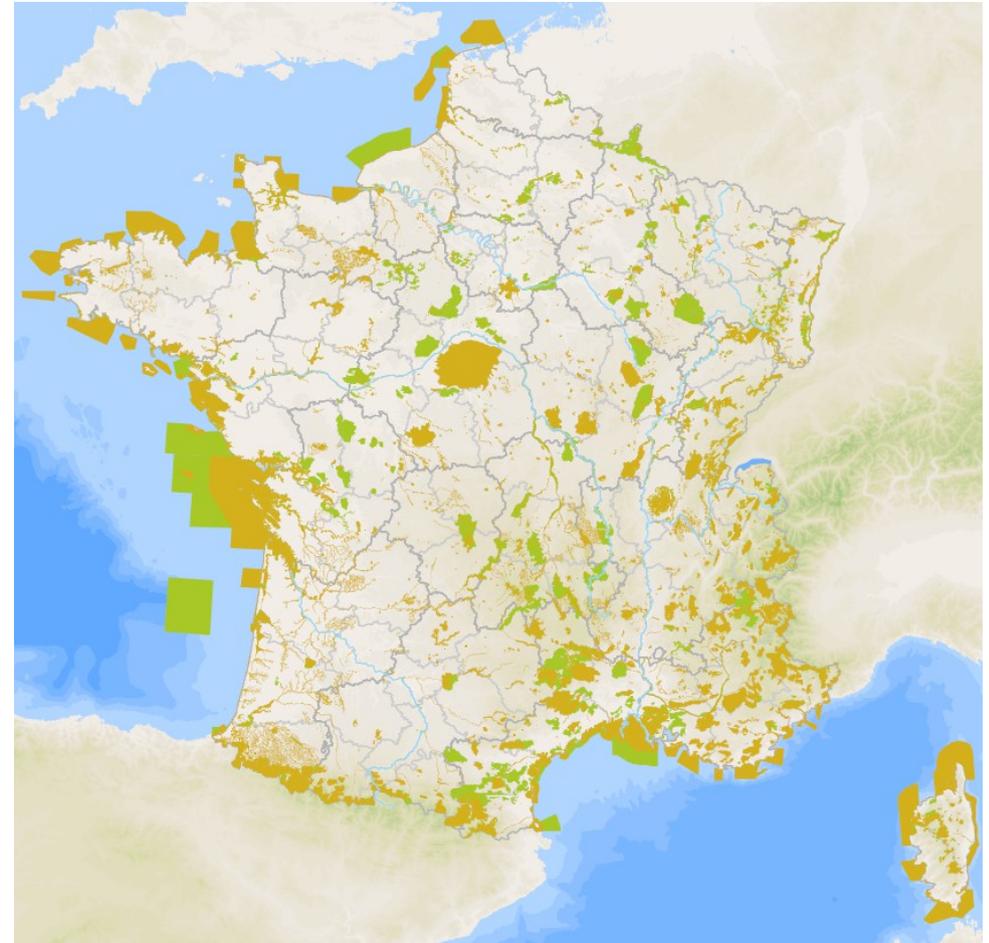
7 millions d'hectares terrestres
Plus de 13 000 communes sont concernées.

4 millions d'hectares marins.
143 sites majoritairement marins
13 % des communes littorales
ont au moins 5 % de leur superficie en N2000

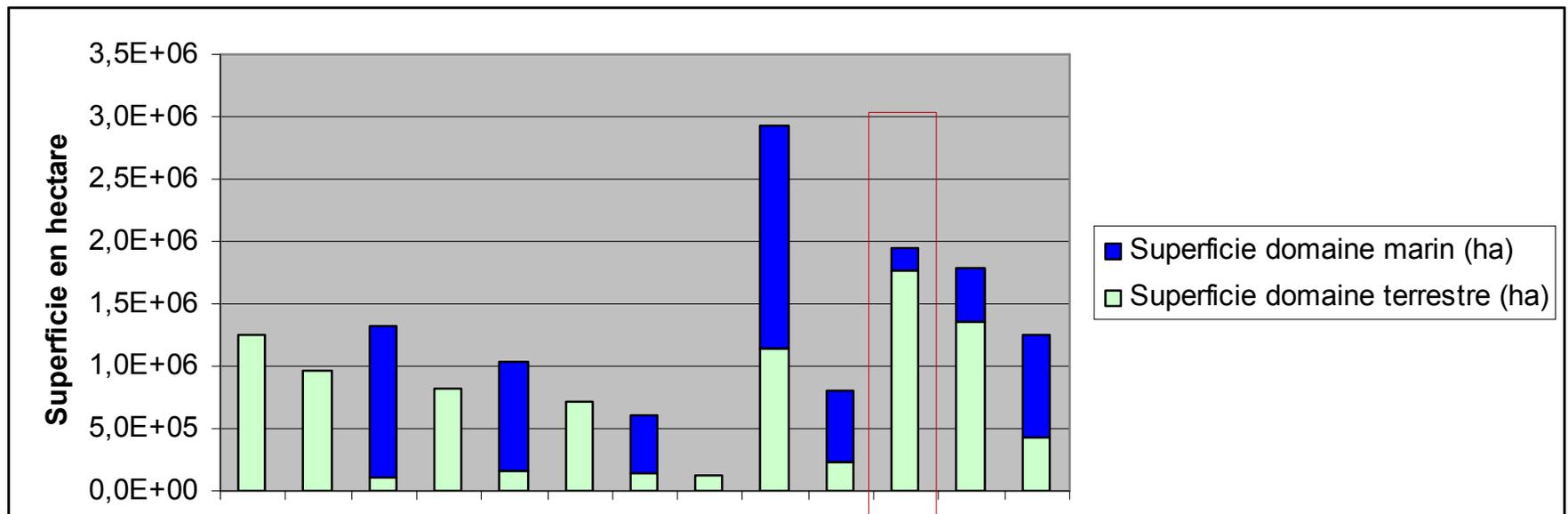
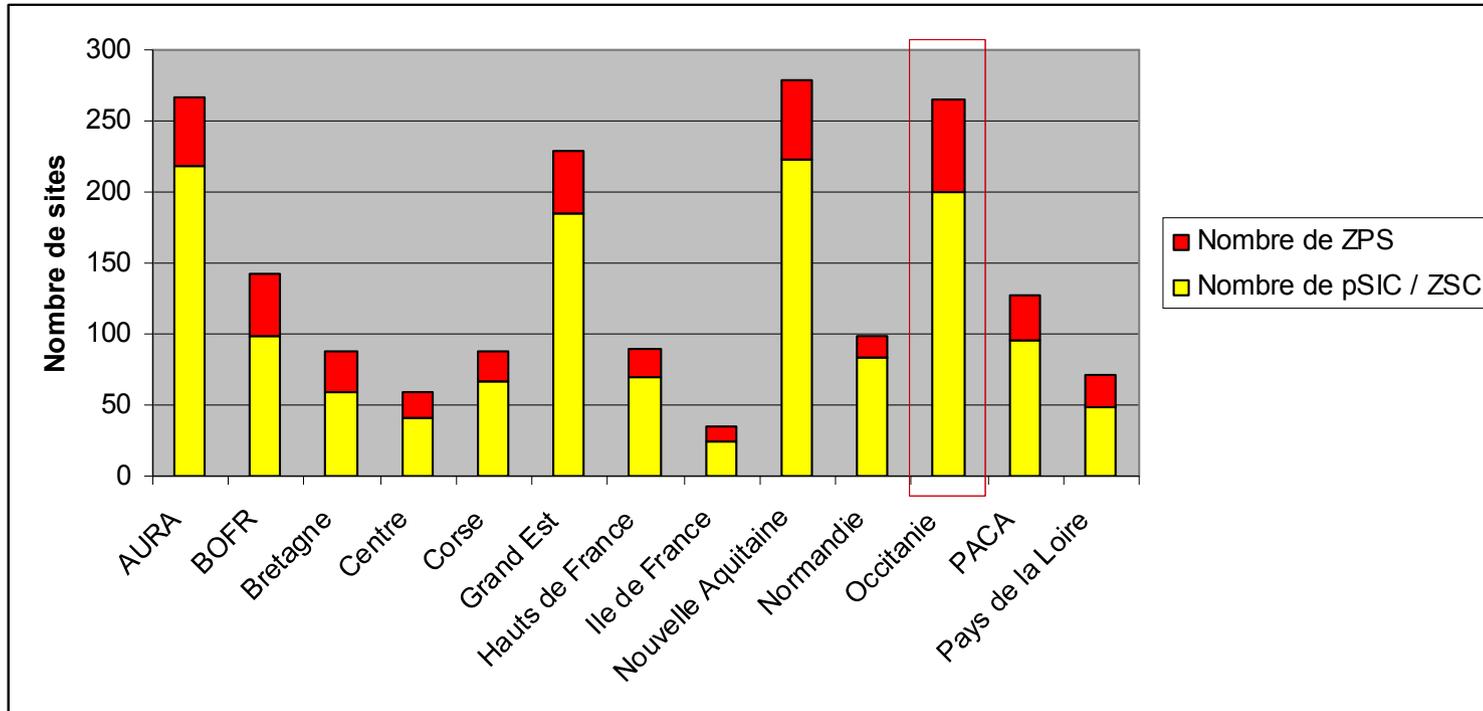
85 % des DOCOB adoptés,
75 % des sites en phase d'animation

Dispositif initié et contrôlé par l'UE
(Obligation de résultat)

Budget de 200 M€ /an pour :
- élaborer et animer des DOCOB
- financer des mesures de conservation et restauration



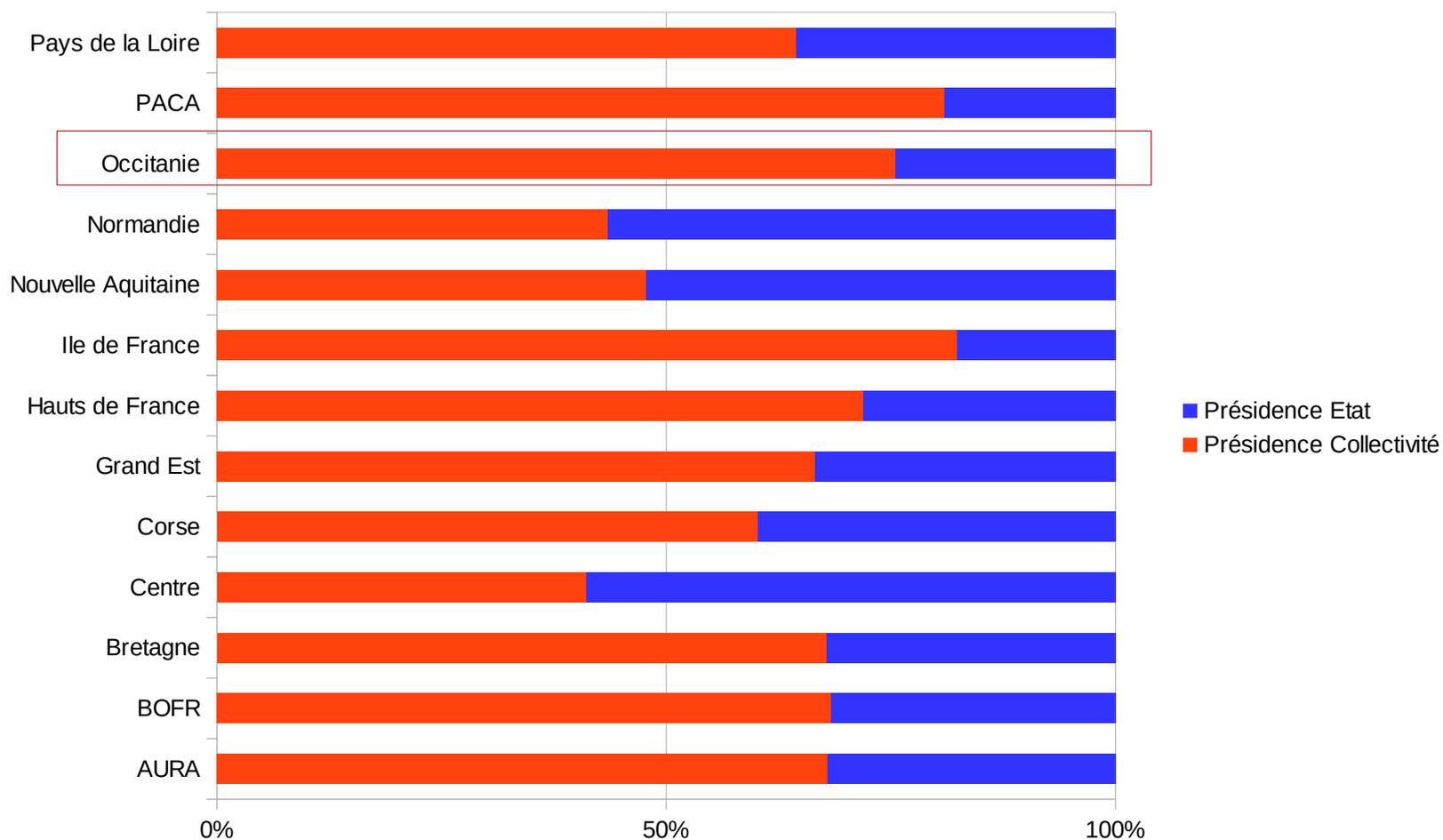
1 – État des lieux du dispositif



1 – État des lieux du dispositif

Gestion des sites : présidence des COPIL Etat/CT par Région

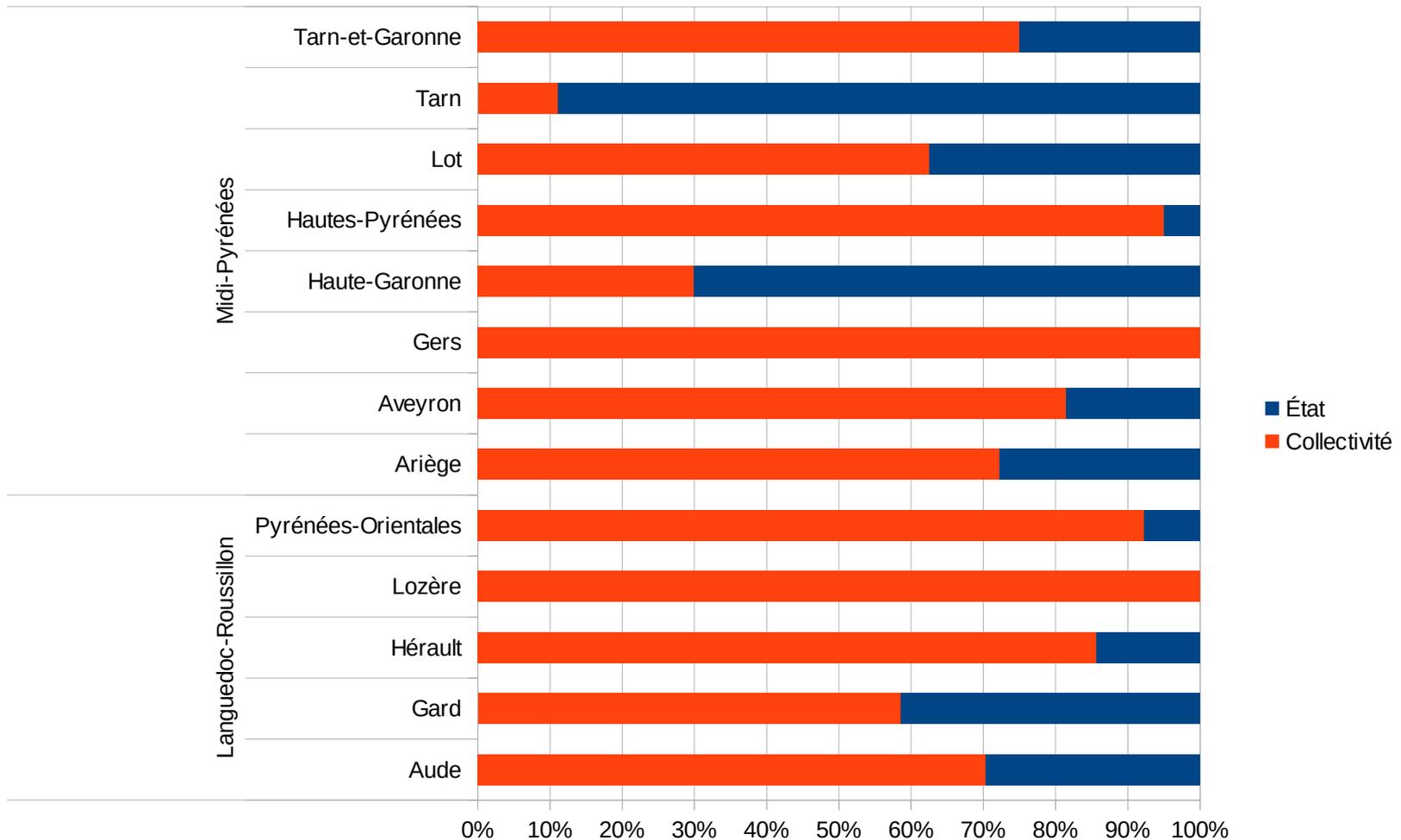
Portage par les collectivités : 64% en 2016 (61% en 2015)



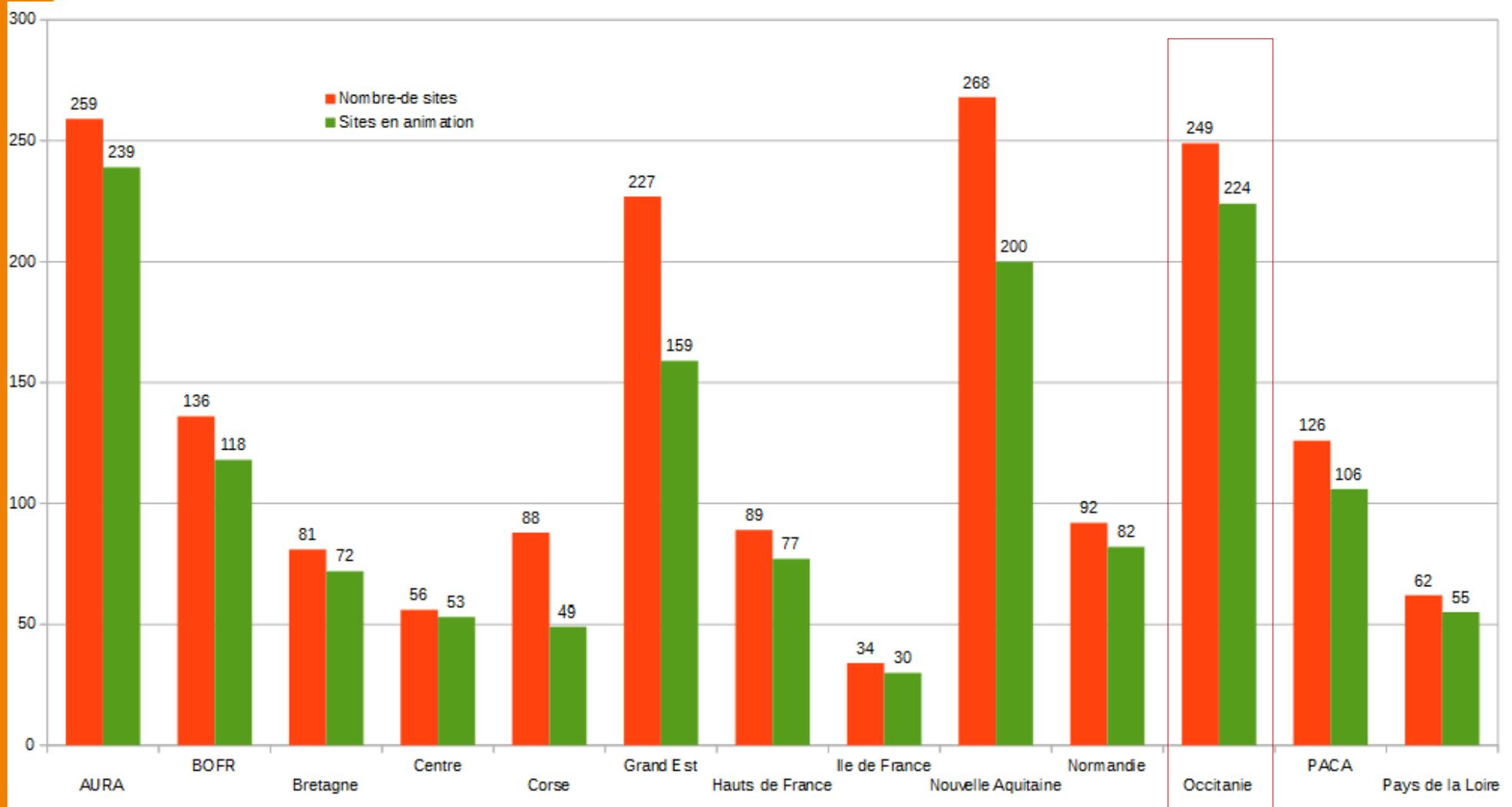
1 – État des lieux du dispositif

Gestion des sites : présidence des COPIL Etat / CT en Occitanie

Portage par les collectivités en Occitanie: 76% en 2016



Sites Natura 2000 en animation au 01.01.2017



2016 : 83 % des sites en animation (79 % en 2015)
→ Occitanie : 90 % des sites en animation



1. État des lieux du dispositif : demandes de compléments de la Commission européenne

■ EU Pilot sur les défauts de désignation

Retard de désignation en droit national de **653** sites. Il y a un an, il en restait encore 231 à désigner. Aujourd'hui, le retard est résorbé

=> Objectif : clôture définitive de cet EU Pilot

■ 2016 - EU Pilot sur l'insuffisance du réseau

• En milieu terrestre : Programme de travail pour réaliser des inventaires complémentaires dans 5 régions (Hauts de France, Grand Est, Nouvelle Aquitaine, , PACA), et proposer en fonction des résultats des modifications ou création de sites complémentaires d'ici à 2020.

=> Occitanie : inventaires pour le *rhysode sulcatus* (coléoptère) et *anisus verticulus* (gastropode).

• En mer : Compléments nécessaires pour prendre en compte les récifs, les oiseaux marins et certains mammifères marins. Instruction du Gouvernement de juillet 2016 en vue de l'extension du réseau au large de la mer territoriale.

=> méditerranée : projet de sites récifs, dauphin et oiseaux.

2. Bilans et Rapports d'audit

1. Rapport sur le dispositif Natura 2000 en France

Inspections générale de l'environnement et de l'agriculture

2. Bilans de la Commission européenne

Bilan de qualité des directives nature

Mise en œuvre de la politique environnementale de l'Europe

3. Audit de la Cour des comptes européenne



2. Bilans et Rapports d'audit

Mission CGEDD-CGAAER sur Natura 2000

Rapport des inspections publié le 12 février 2016

<http://www.cgedd.developpement-durable.gouv.fr/analyse-du-dispositif-natura-2000-en-france-a2138.html>

■ Scénario privilégié : poursuite du modèle contractuel

- basé sur le triptyque « 1 site – 1 COPIL – 1 DOCOB »,
- fragilisé par des évolutions externes au modèle (financements notamment)
- en partenariat renforcé avec les régions et avec l'appui de l'AFB

■ Présentation au comité national de suivi Natura 2000 (juillet 2016)

■ 16 recommandations impliquant :

- La DEB et les SD
- Le MAAF
- L'AFB et le MNHN

Feuille de route sur la base de priorités partagées par le cabinet et la DEB/ Enjeu d'articulation avec AFB et nouvelles gouvernances (ARB)



2. Bilans et Rapports d'audit

Rapports de la Commission européenne

■ Bilan de mise en œuvre des directives Nature (fitness check)

http://ec.europa.eu/environment/nature/legislation/fitness_check/docs/nature_fitness_check.pdf

- Tendances des espèces et habitats meilleures qu'en l'absence de directives
- Actions efficaces lorsqu'elles sont menées à un échelle suffisante
- Réseau est à peine achevé – résultats à attendre
- Certaines charges administratives peuvent être allégées
- Décalage entre ceux qui supportent les coûts / bénéficient
- Pertinence de la démarche de conciliation des activités / de la concertation
- Coordination avec les autres politiques environnementales / sectorielles
- Forte valeur ajoutée européenne pour les politiques de la nature

=> Pas de remise en cause des directives qui sont adaptées à leurs objectifs

=> Adoption d'un plan d'action sur la Nature 2017-2019

■ Rapport sur la mise en œuvre des politiques environnementales de l'UE (EIR)

http://ec.europa.eu/environment/eir/pdf/report_fr_fr.pdf

Natura 2000 : point d'excellence de la France

Recommandations :

- Achever le processus de désignation Natura 2000
- Veiller à ce que les mesures de conservation soient prises
- Renforcer l'intégration des enjeux de biodiversité dans les autres politiques



2. Bilans et Rapports d'audit

Audit de la cours des comptes de l'UE

■ **Audit de la mise en œuvre de Natura 2000** **(2015 - 5 EM et Commission - 24 sites)**

<http://www.eca.europa.eu/fr/pages/DocItem.aspx?did=40768>

- Rôle majeur de Natura 2000 pour la protection de la biodiversité
- La gestion, le financement et le suivi approprié du réseau sont insuffisants

■ **Remarques concernant la France**

- Bonnes pratiques en matière de consultation des parties prenantes, de suivi des DOCOBs et d'expérience transfrontalière
- Insuffisance de la coordination entre autorités environnementales et agricoles (notamment pour le suivi des MAE)
- Insuffisance des plans de surveillance (art. 11 DHFF) de la mise à jour des FSD
- Les évaluations d'incidences N2000 sont incomplètes (effets cumulés)

■ **Recommandations**

- suivi des dépenses : mieux estimer les besoins aux niveaux national et UE,
- définir des indicateurs communs dans tous les fonds,
- améliorer l'architecture des fonds structurels pour Natura et les directives environnementales



3. Orientations prioritaires pour Natura 2000

1. contexte européen

Plan d'action pour la nature, les citoyens et l'économie

2. Orientations prioritaires

Gestion des sites

Mise en œuvre du dispositif d'évaluation des incidences

Intégration dans les politiques d'aménagement du territoire

Gestion des moyens humains

Gestion des financements

Communication, valorisation des projets exemplaires

Contexte européen

■ Plan d'action pour la nature, les citoyens et l'économie

https://ec.europa.eu/commission/news/action-plan-help-regions-reap-economic-benefits-nature-protection_fr

- En application des conclusions du bilan des directives (Fitness check)
- 15 actions à mettre en œuvre d'ici 2019 par la Com, le Comité des régions, les EM
- Renforcer la mise en œuvre des directives et préparer le post 2020

■ Pour Natura 2000, des actions qui renforcent :

- les lignes directrices de mise en œuvre et d'intégration sectorielle ;
- la mise en œuvre des plans de gestion et l'implication des Régions ;
- les échanges dans le cadre du processus biogéographique :
 - Sur l'état des connaissances et des mesures de gestion
 - Entre gestionnaires, scientifiques pour susciter des projets Life, interreg
- l'investissement via
 - Une augmentation de 10 % du volet « nature » de life et
 - Mise à jour des cadres d'action prioritaire et du suivi des dépenses
- la sensibilisation des acteurs et du public (grands prix, journée Natura...)

Orientations prioritaires

■ Gestion des sites

- Renforcer le suivi des mesures de gestion, l'analyse de l'impact des contrats sur l'état de conservation
- Valoriser les résultats auprès des acteurs du réseau et de la Commission

⇒ **Evaluation de l'efficacité des mesures Natura 2000 :**

Recul temporel insuffisant + difficultés méthodologiques rencontrées

=> établir une méthodologie d'évaluation des mesures natura 2000

Etude bibliographique faite par le MNHN en 2016

Sondage sur les habitats et pratiques de gestion prioritaires : priorité pour les habitats agropastoraux et humides

⇒ **Mise à jour des FSD => mail du 30 janvier 2017 (DEB)**

Travail en cours avec les DREAL pour envoi à la CE fin année pour les ZSC et arrêté modificatif fin 2017 pour les ZPS, puis envoi à la CE

=> S'appuyer sur l'assistance technique MNHN - <http://natura2000.mnhn.fr/index.php>

⇒ **Séminaires biogéographiques européens**

- 2nd séminaire biogéographique méditerranéen : Chypre, 14-16 novembre

Double enjeu :

- *échanges sur la priorisation des enjeux (court et long terme)*
- *susciter des partenariats et le montage de projets Life ou Interreg*

⇒ Déploiement du système d'information Natura 2000

- mai : atelier de travail avec les CFA (Correspondants Fonctionnels d'Application)
- juin/juillet : dernières corrections d'anomalies
- 2nd semestre 2017 : formations utilisateurs, mise à jour de la base

⇒ production des rapports d'activités par site et tableau de bord du réseau

SIN2
Système d'information
du réseau Natura 2000

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Accueil Sites **DOCOB** Mise en oeuvre Restitutions Annuaire Administration

Sites
Créer un site
Sélectionner un site
Site sélectionné
Données FSD
Propositions d'évolution
Données locales
Cartes
Vie du site
Processus de désignation

↳ Mise en oeuvre ↳ Données FSD

Données FSD

Contexte
Site : FR4201802 - Champ du Feu - Statut : ZSC - Département(s) : Bas-Rhin
DOCOB : FR4201802 - DH-CHAMP DU FEU - Version : 1 - Etat d'avancement : Approuvé

FSD : import de DREAL2 le 17/05/2016

Identification - Localisation Écologie Description Protection Gestion Carte

Type du site : B (pSIC, SIC ou ZSC) Inscrit au RZP (Registre des Zones Protégées) : Non

+ Responsables
+ Dates de proposition et de désignation / classement du site
+ Localisation du site
+ Régions biogéographiques (%)

Imprimer Exporter au format Calc (ODS)

■ Mise en œuvre du dispositif d'évaluation des incidences

- Faciliter la prise en compte des effets cumulés sur chaque site
- Intégrer les données relatives aux projets autorisés dans le SIN2
- Bien prévoir dans l'instruction la séquence «éviter réduire compenser»

⇒ *Prise en compte des effets cumulés dans la V2 de SIN2*

⇒ *Mise à jour des FSD*

■ Intégration de la politique Natura 2000

- Faciliter l'intégration dans les politiques d'aménagement des territoires
- Intégrer la gouvernance régionale de la biodiversité et notamment les Comités régionaux de la biodiversité

⇒ *Prise en compte de Natura dans la révision des ONTVB*

⇒ *Nouvelle gouvernance DEB /AFB*

■ Gestion des moyens humains dans le cadre des nouvelles régions

- Veiller à maintenir des effectifs suffisants
- Evaluer les besoins de gestion et de mobilisation des compétences techniques naturalistes
- Équilibrer :
 - ♦ le rôle de pilotage stratégique en vue d'une mise en œuvre harmonisée (Dreal)
 - ♦ le développement de partenariats avec les collectivités locales et la gestion des sites (DDT).

⇒ Natura 2000 représente environ 225 EPT dans les services de l'État, dont environ 150 au MTES et 75 au MAA.

L'essentiel des équipes est en services déconcentrés.

Le bureau Outils territoriaux de la biodiversité de la DEB compte 11 agents

■ Gestion des financements

- Renforcer le partenariat DREAL Régions sur la mobilisation des fonds européens
- Mieux articuler les services de l'environnement et de l'agriculture
- Développer l'implication des agences de l'eau (10 à 15 M€ sur 2007-13)

⇒ **Rôle de facilitateur du MTES auprès du MAA, des régions, des services instructeurs**

- Adaptation du document cadre national
- Comité opérationnel HSIGC
- Groupe de travail Feader Natura 2000
- Convention d'assistance technique avec l'ASP

Appui pour l'ouverture des outils

- Animation Natura 2000 : l'ensemble des outils est à disposition des services instructeurs - disponibles pour Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées
- Élaboration des DOCOB : les outils sont en cours de déploiement disponibles pour Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées (mais en MP : paiement limité à 80 %)
- Contrats Natura 2000 : premiers outils disponibles en Régions pour payer les dossiers prioritaires
Pour Languedoc-Roussillon : Engagement des dossiers ; outil paiement à développer
- *Pour Midi-Pyrénées : l'engagement et paiement à 80 % sont possibles*



VALORISATION DU RESEAU

■ Communication

- remédier au défaut de visibilité du réseau, notamment auprès du grand public
- favoriser l'utilisation des outils disponibles (internet, journées animateurs, événements, grands prix, tour de France)
- prévoir des partenariats avec les futures agences régionales pour la biodiversité

⇒ Tour de France

⇒ 25 ans de la DHFF et du programme Life

⇒ 21 Mai journée européenne Natura 2000

Objectifs :

- améliorer la notoriété de Natura 2000
- rappeler les principes de la DHFF
- valoriser le réseau et démontrer des résultats

⇒ Informations diffusées sur le site Internet MTEs, de l'AFB

⇒ Centre de ressources Natura 2000

⇒ Mutualiser les supports de communication et expériences



Conclusion

■ Reconnaissance du dispositif français :

- Par la Commission. Inspiration pour le plan d'action UE
- Par les inspections
- Par d'autres ministères. Ex : N2000 comme zones de référence pertinentes (prairies sensibles)
- Par les acteurs de terrain ... sous conditions ?

■ Maintenir la dynamique après la désignation

- **Donner sa pleine mesure au dispositif** : rendre les EIN plus effectives, débloquer des financements, faire-savoir, évaluer l'efficacité des mesures, pérenniser budgets et RH ...

- **Dans un contexte administratif en pleine évolution** : AFB, ARB, CRB, gouvernances, réforme des régions, etc.

Conclusion

■ Séquence ministérielle sur la biodiversité

- Faire de la biodiversité un enjeu équivalant à celui du climat
- Relance de la mobilisation de tous les acteurs, via la SNB
- Intégrer dans la dimension plus large européenne et internationale

■ Bureau des outils territoriaux de la biodiversité

- Pilotage de la politique nationale de constitution et de gestion du réseau Natura 2000
- Elaboration et animation de la politique des parcs naturels régionaux
- Suivi du réseau des CEN, de la mise en œuvre des ORE et délivrance des agrément des sites naturels de compensations

■ Programme de travail en cours avec l'AFB

- Continuité des missions du SPN, de l'ATEN, de l'AAMP
- Renforcement de l'appui au politiques publiques
 - Centre de ressources Natura 2000
 - Animation, communication
 - Evaluation de l'efficacité des mesures de gestion



Merci de votre attention

fanny.lendi-ramirez@developpement-durable.gouv.fr
pauline.herbert@developpement-durable.gouv.fr